



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## établissements d'accueil

Question écrite n° 97534

### Texte de la question

M. Étienne Mourrut appelle l'attention de M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille sur les conclusions de l'étude confiée à la mission d'évaluation et de contrôle des lois de financement de la sécurité sociale. Les conclusions de cette étude mettent l'accent sur la nécessité de développer la formation qualifiante des personnels, de trouver une solution pour limiter les coûts d'hébergement restant à la charge des familles, de donner les moyens d'offrir une plus grande reconnaissance aux personnes âgées et ainsi d'imposer des normes en matière d'encadrement des structures d'hébergement qui ont peu évolué depuis 1975. Au regard de ces résultats, il le remercie de bien vouloir lui faire connaître comment il envisage leur mise en oeuvre.

### Données clés

**Auteur :** [M. Étienne Mourrut](#)

**Circonscription :** Gard (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 97534

**Rubrique :** Personnes âgées

**Ministère interrogé :** sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille

**Ministère attributaire :** santé, jeunesse et sports

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 20 juin 2006, page 6416